PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE REGLEMENTAIRE

La Vilaine

Communes de Ste Marie, Avessac, La Chapelle de Brain, Masserac

Coupure 2

Echelle : 1/10000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL 2002

Pour le préfet et par délégation, le directeur de cabinet,

Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet le Sous-Préfet Chargé de Mission 1999

Christophe CHAMOUX

BCEOM

Pour le Préfet, La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet

Muriel NGUYEN

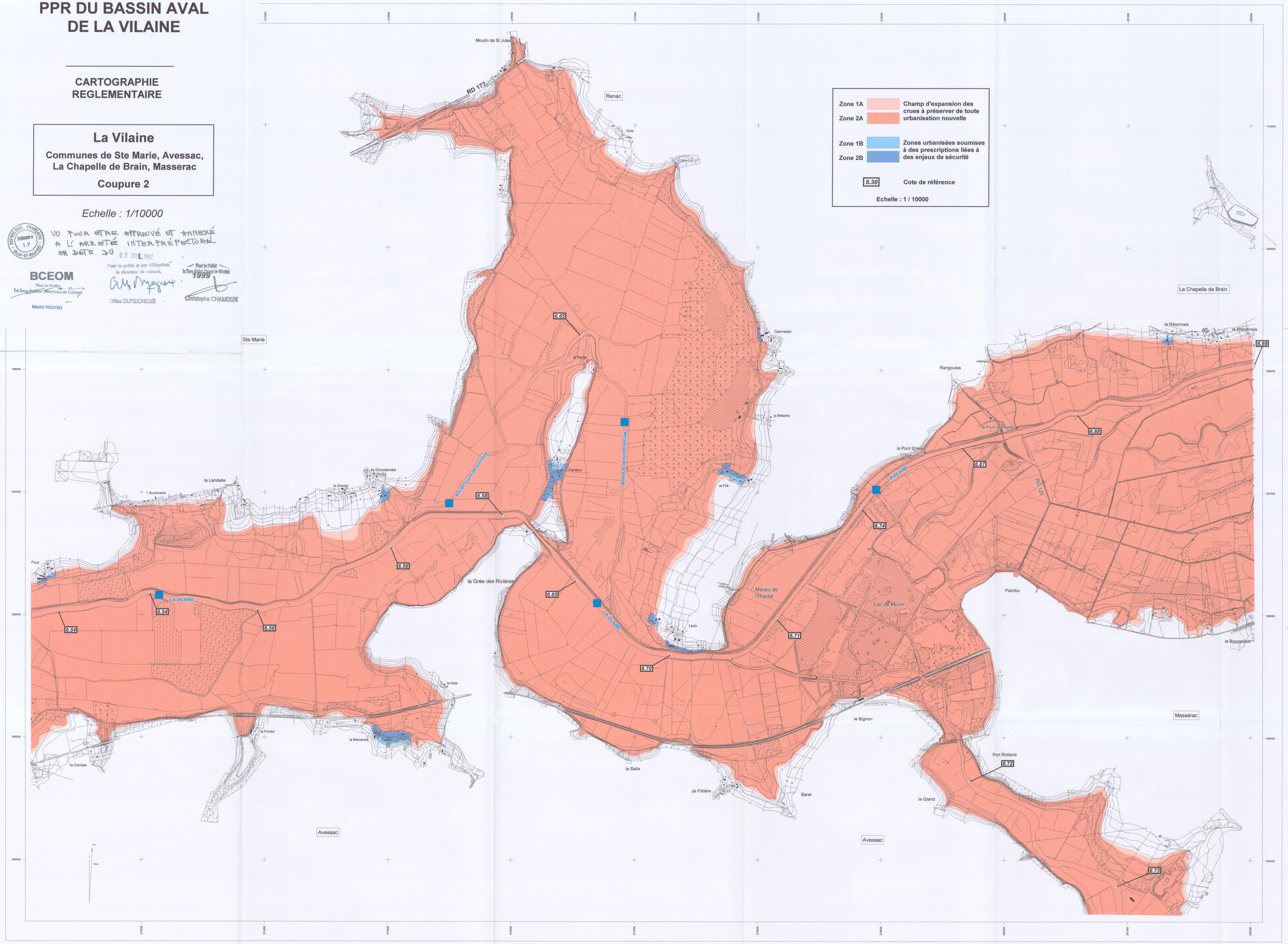

Echelle: 1/10000